## PRECONISATIONS POUR LA CERTIFICATION

# <u>EP1 : EPREUVE PROFESSIONNELLE LIEE AU CONTACT</u> <u>AVEC LE CLIENT ET/OU L'USAGER</u>

## Epreuve en CCF ou en forme ponctuelle

L'évaluation des acquis du candidat s'effectue sur la base d'une épreuve orale et écrite. L'épreuve se subdivise en deux parties :

- ❖ La situation 1 est évaluée en fin de classe de seconde professionnelle.
- La situation 2 est évaluée durant le premier semestre de la classe de première professionnelle.

#### <u>SITUATION 1 : CONTACT TELEPHONIQUE</u>

(Coefficient: 2)

- Durée totale 20 minutes maximum :
- > Temps de préparation 15 minutes.
- Temps de réalisation du contact 5 minutes.

#### Le candidat est en situation d'émission d'appel.

- Un professeur de spécialité est en situation de récepteur et un autre en situation d'évaluateur.
- Le candidat dispose d'une fiche d'appel téléphonique qui n'est pas évaluée. Cette fiche est à compléter par le candidat avec la documentation fournie.
- ❖ Les professeurs préparent 3 à 5 sujets différents (suivi de commande, relance téléphonique, offres promotionnelles, relances d'impayés etc......)
- Le candidat tire au sort le sujet ou la commission fait le choix de lui en proposer un.
- A la fin de l'épreuve, en concertation, les deux interrogateurs établiront la note finale.

#### **SITUATION 2 : CONTACT PAR ECRIT**

(coefficient: 2)

- Durée totale 40 minutes maximum.
- ❖ Le candidat est en situation d'épreuve écrite sur poste informatique ou non.
- Il dispose de la documentation concernant l'entreprise, la situation et d'un carnet d'adresses.
- Le candidat détermine le mode de transmission le plus adapté à la situation, rédige le message et l'envoie.
  - Exemple : pour un publipostage, compléter une enveloppe ; pour un courriel et un fax, stipuler la procédure d'envoi.
- Les professeurs préparent un sujet commun au centre de formation.
  - L'objet du contact s'appuie sur les exemples du référentiel A2T1C1.

B.E.P. Métiers de la relation aux clients et aux usagers					
		Candidat			
académie Amiens	Session : 20	Nom :			
Liberie Égalité Francraite République Française		Date de naissance :			
Centre de formation :					

EP1 : Epreuve professionnelle liée au contact avec le clients et/ou l'usager CCF

1 <sup>ere</sup> partie : CONTACT TELEPHONIQUE	TI	ı	S	TS	Notation
- Aptitude à rechercher et sélectionner les informations nécessaires dans					
le cadre du contexte professionnel présenté					
Qualité de la fiche d'appel, pertinence des informations indiquées					
- Qualité de la communication téléphonique					
<ul> <li>Qualité de l'échange téléphonique : (obtenir le bon interlocuteur, saluer, se</li> </ul>					
présenter, présenter l'entreprise, identifier la fonction et le nom de l'interlocuteur					
concerné, formuler le message ou la consigne, conclure et prendre congé (et					
éventuellement suite à donner) - Capacité d'écoute et de dialogue, pertinence des réponses					
Utilisation d'un langage adapté : clarté, rigueur, précision, articulation, débit,					
pause, intonation, vocabulaire professionnel					
- Professionnalisme du comportement					
<ul> <li>Disponibilité et convivialité</li> </ul>					
<ul> <li>Adaptation de son langage et paralangage</li> </ul>					
- Maîtrise des fonctionnalités des logiciels et pertinence du choix des					
outils					
Relevé des conclusions et transmission					
Mise à jour des données  Antitude à randre commte de coe traveux					
<ul> <li>Aptitude à rendre compte de ses travaux</li> <li>Justification de la démarche professionnelle</li> </ul>					
TOTAL 1					
IOTALT					
					/ 40
2 <sup>eme</sup> partie : CONTACT PAR ECRIT	TI	ı	S	TS	Notation
sation du contact par écrit					
sation ad contact par cont					
- Aptitude à rechercher et sélectionner les informations nécessaires dans					
- Aptitude à rechercher et sélectionner les informations nécessaires dans le cadre du contexte professionnel présenté					
- Aptitude à rechercher et sélectionner les informations nécessaires dans le cadre du contexte professionnel présenté  o Présence et exactitude des éléments du message (destinataire, objet,					
- Aptitude à rechercher et sélectionner les informations nécessaires dans le cadre du contexte professionnel présenté  o Présence et exactitude des éléments du message (destinataire, objet, informations)					
<ul> <li>Aptitude à rechercher et sélectionner les informations nécessaires dans le cadre du contexte professionnel présenté</li> <li>Présence et exactitude des éléments du message (destinataire, objet, informations)</li> <li>Qualité et pertinence des travaux écrits</li> </ul>					
<ul> <li>Aptitude à rechercher et sélectionner les informations nécessaires dans le cadre du contexte professionnel présenté</li> <li>Présence et exactitude des éléments du message (destinataire, objet, informations)</li> <li>Qualité et pertinence des travaux écrits</li> <li>Qualité de la présentation,</li> </ul>					
<ul> <li>Aptitude à rechercher et sélectionner les informations nécessaires dans le cadre du contexte professionnel présenté         <ul> <li>Présence et exactitude des éléments du message (destinataire, objet, informations)</li> </ul> </li> <li>Qualité et pertinence des travaux écrits         <ul> <li>Qualité de la présentation,</li> <li>Respect des règles de syntaxe et d'orthographe,</li> </ul> </li> </ul>					
<ul> <li>Aptitude à rechercher et sélectionner les informations nécessaires dans le cadre du contexte professionnel présenté</li> <li>Présence et exactitude des éléments du message (destinataire, objet, informations)</li> <li>Qualité et pertinence des travaux écrits</li> <li>Qualité de la présentation,</li> <li>Respect des règles de syntaxe et d'orthographe,</li> <li>Utilisation d'un vocabulaire professionnel</li> </ul>					
- Aptitude à rechercher et sélectionner les informations nécessaires dans le cadre du contexte professionnel présenté  o Présence et exactitude des éléments du message (destinataire, objet, informations)  - Qualité et pertinence des travaux écrits  o Qualité de la présentation,  o Respect des règles de syntaxe et d'orthographe,  o Utilisation d'un vocabulaire professionnel  o Contenus conformes à la situation professionnelle donnée					
<ul> <li>Aptitude à rechercher et sélectionner les informations nécessaires dans le cadre du contexte professionnel présenté</li> <li>Présence et exactitude des éléments du message (destinataire, objet, informations)</li> <li>Qualité et pertinence des travaux écrits</li> <li>Qualité de la présentation,</li> <li>Respect des règles de syntaxe et d'orthographe,</li> <li>Utilisation d'un vocabulaire professionnel</li> </ul>					
<ul> <li>Aptitude à rechercher et sélectionner les informations nécessaires dans le cadre du contexte professionnel présenté         <ul> <li>Présence et exactitude des éléments du message (destinataire, objet, informations)</li> </ul> </li> <li>Qualité et pertinence des travaux écrits         <ul> <li>Qualité de la présentation,</li> <li>Respect des règles de syntaxe et d'orthographe,</li> <li>Utilisation d'un vocabulaire professionnel</li> <li>Contenus conformes à la situation professionnelle donnée</li> </ul> </li> <li>Maîtrise des fonctionnalités des logiciels et pertinence du choix des</li> </ul>					
- Aptitude à rechercher et sélectionner les informations nécessaires dans le cadre du contexte professionnel présenté  o Présence et exactitude des éléments du message (destinataire, objet, informations)  - Qualité et pertinence des travaux écrits  o Qualité de la présentation,  o Respect des règles de syntaxe et d'orthographe,  o Utilisation d'un vocabulaire professionnel  o Contenus conformes à la situation professionnelle donnée  - Maîtrise des fonctionnalités des logiciels et pertinence du choix des outils  o Règles de présentation en fonction de l'outil choisi et du destinataire  o Exploitation un carnet d'adresses					
- Aptitude à rechercher et sélectionner les informations nécessaires dans le cadre du contexte professionnel présenté  o Présence et exactitude des éléments du message (destinataire, objet, informations)  - Qualité et pertinence des travaux écrits  o Qualité de la présentation, o Respect des règles de syntaxe et d'orthographe, o Utilisation d'un vocabulaire professionnel o Contenus conformes à la situation professionnelle donnée  - Maîtrise des fonctionnalités des logiciels et pertinence du choix des outils o Règles de présentation en fonction de l'outil choisi et du destinataire o Exploitation un carnet d'adresses  - Aptitude à rendre compte de ses travaux					
- Aptitude à rechercher et sélectionner les informations nécessaires dans le cadre du contexte professionnel présenté  o Présence et exactitude des éléments du message (destinataire, objet, informations)  - Qualité et pertinence des travaux écrits  o Qualité de la présentation, o Respect des règles de syntaxe et d'orthographe, o Utilisation d'un vocabulaire professionnel o Contenus conformes à la situation professionnelle donnée  - Maîtrise des fonctionnalités des logiciels et pertinence du choix des outils o Règles de présentation en fonction de l'outil choisi et du destinataire o Exploitation un carnet d'adresses  - Aptitude à rendre compte de ses travaux - Justification de la démarche professionnelle					
- Aptitude à rechercher et sélectionner les informations nécessaires dans le cadre du contexte professionnel présenté  o Présence et exactitude des éléments du message (destinataire, objet, informations)  - Qualité et pertinence des travaux écrits  o Qualité de la présentation, o Respect des règles de syntaxe et d'orthographe, o Utilisation d'un vocabulaire professionnel o Contenus conformes à la situation professionnelle donnée  - Maîtrise des fonctionnalités des logiciels et pertinence du choix des outils o Règles de présentation en fonction de l'outil choisi et du destinataire o Exploitation un carnet d'adresses  - Aptitude à rendre compte de ses travaux					
- Aptitude à rechercher et sélectionner les informations nécessaires dans le cadre du contexte professionnel présenté  o Présence et exactitude des éléments du message (destinataire, objet, informations)  - Qualité et pertinence des travaux écrits  o Qualité de la présentation, o Respect des règles de syntaxe et d'orthographe, o Utilisation d'un vocabulaire professionnel o Contenus conformes à la situation professionnelle donnée  - Maîtrise des fonctionnalités des logiciels et pertinence du choix des outils o Règles de présentation en fonction de l'outil choisi et du destinataire o Exploitation un carnet d'adresses  - Aptitude à rendre compte de ses travaux - Justification de la démarche professionnelle					/40
- Aptitude à rechercher et sélectionner les informations nécessaires dans le cadre du contexte professionnel présenté  o Présence et exactitude des éléments du message (destinataire, objet, informations)  - Qualité et pertinence des travaux écrits  o Qualité de la présentation, o Respect des règles de syntaxe et d'orthographe, o Utilisation d'un vocabulaire professionnel o Contenus conformes à la situation professionnelle donnée  - Maîtrise des fonctionnalités des logiciels et pertinence du choix des outils o Règles de présentation en fonction de l'outil choisi et du destinataire o Exploitation un carnet d'adresses  - Aptitude à rendre compte de ses travaux - Justification de la démarche professionnelle	ΡΔΩΤ	'IF 1 F	Τ ΡΔΡ	TIF 2	/40 / 80

## <u>EP2 : PRATIQUE DE L'ACCUEIL, DE L'INFORMATION ET DE</u> LA VENTE

## **EVALUATION EN CONTRÔLE EN COURS DE FORMATION**

#### Préambule :

La PFMP N° 2 (mai) de 3 semaines est <u>certificative</u> et doit permettre de valider les compétences EP2.

#### SITUATION 1 : PRATIQUE DES ACTIVITES EN ENTREPRISE

(coefficient: 5)

La situation 1 est composée de deux phases distinctes qui sont évaluées à des moments différents :

- ❖ Phase 1 : Accueil et information (coefficient : 2)
- Phase 2 : Activité vente (coefficient : 3)
- Le professeur de spécialité et le tuteur se concertent pour définir les 2 phases de la situation d'évaluation :
  - Dates et créneaux horaires de positionnement et de notation.
  - Lieux: univers, rayon, espace d'accueil .....
  - Activités réelles ou simulées.
- Le tuteur positionne le candidat à l'issue des deux prestations : il coche chaque critère dans les colonnes (TI, I, S, TS), le professeur peut être présent.
- Le professeur de spécialité et le tuteur arrêtent conjointement une proposition de note.

#### SITUATION 2 : CONNAISSANCE DE L'ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL

#### (coefficient 3)

- Durée totale 15 minutes maximum.
- L'entretien se déroule en 2 phases. La première phase de présentation dure 5 minutes, la seconde phase de questionnement dure 10 minutes :
  - Phase 1 : présentation des caractéristiques de l'environnement de l'organisation
  - > Phase 2 : questionnement
- Une fiche signalétique de l'entreprise complétée lors de la deuxième période de PFMP, peut servir de support durant l'entretien.
- Elle est à compléter en fonction des caractéristiques de l'entreprise relative à la deuxième PFMP.
- Le candidat a la possibilité d'enrichir la fiche avec tous les documents qu'il jugera utile lors de l'entretien (organigramme, plan de la zone de chalandise, photographies, catalogue des produits, etc...).
- ❖ L'entretien a lieu au retour de la deuxième période de PFMP (la semaine suivante).

#### **EVALUATION EN FORME PONCTUELLE**

- La première partie consiste en une pratique simulée des activités d'accueil, d'information et de vente.
- ❖ La seconde partie porte sur la connaissance de l'environnement professionnel.

B.E.P. Métiers de la relation aux clients et aux usagers						
		Candidat				
académie Amiens	Session : 20	Nom :  Prénom :  Date de naissance :				
Centre de formation :						

EP2 : Pratique de l'accueil, de l'information et de la vente Coef. : 8 CCF

Critères de positionnement et d'évaluation	TI	ı	S	TS		
Situation n°1 : Pratique des activités en entreprise						
Phase 1 : Accueil et information						
Comportement professionnel					/40	
- Aptitude à transmettre des informations et à rendre compte					1	
Remontée des informations						
Phase 2 : Vente						
Comportement professionnel     Préparation de l'entretien (connaissance de l'offre, de la clientèle, du produit ou du service)     Recherche méthodique des besoins du client, de l'usager     Posture professionnelle adaptée					/60	
- Cohérence et pertinence des réponses apportées lors de l'entretien de					1	
vente  o Présentation du produit, du service o Réponses aux questions et objections courantes o Conclusion de l'entretien de vente (vente additionnelle, encaissement, prise de congé, recherche de l'accord du client)						
Qualité de l'argumentation et de l'écoute						
Situation n°2 : Connaissance de l'environnement profession	onnel	(entr	etien	)		
Maîtrise de l'environnement organisationnel, économique et juridique des organisations     Maîtrise du cadre des échanges     Présentation de la structure, de l'offre, de la clientèle et du marché de l'organisation					/60	
Total situation 1 + 2		TOTAL/160				
	Note :/20					
Appréciation globale du candidat		Non		Visas		
	Le professeur :					
Le tuteur :						
	Data					

# B.E.P. Métiers de la relation aux clients et aux usagers Candidat Nom: ..... Session: 20..... Prénom : ..... Date de naissance : ..... Centre de formation :

Forme

Évaluateurs

Visas

Noms

Tuteur:

**Professeur:** 

Observation du jury

### LES INDICATEURS D'EVALUATION EP2

## Situation 2 : Connaissance de l'environnement professionnel

#### FICHE SIGNALETIQUE DE L'ENTREPRISE

#### 1/ IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

- · Raison sociale:
- Nom et qualité du responsable :
- Adresse:
- N° de Téléphone :
- N° de Télécopie :
- Adresse internet :
- Statut juridique de l'entreprise :
- Effectif:
- Activité principale exercée :
- Surface de vente :

#### 2/ SITUATION GEOGRAPHIQUE DE L'ENTREPRISE

- Zone de chalandise ou zone d'activité :
- Atouts géographiques et commerciaux de l'implantation :

#### 3/ POLITIQUE COMMERCIALE DE L'ENTREPRISE

- Produits proposés par l'entreprise dans la gamme ou l'assortiment :
- · Les familles :
- Les marques principales :
- Modes d'approvisionnement :
- Le(s) canal(aux) de distribution :
- Politique de communication (publicités, promotions...) :
- Clientèle type (sexe, âge, PCS, fréquence d'achat...) :
- Méthode(s) de vente pratiquée(s) :
- Politique de prix :
- Services à la clientèle :
- Activités commerciales informatisées :

#### 4/ COMPARAISON DE L'ENTREPRISE AVEC LA CONCURRENCE

- Principaux concurrents :
- Points forts et points faibles de l'entreprise par rapport à la concurrence :